vembre ; elle avait la forme d'une caisse de bois.

La machine fut découverte par hasard et rendue inoffensive par l'aide de camp du chancelier.

Un discours de Bebel

Berlin, 27 novembre. — Aujourd'hui s'est ouverte devant le Reichstag la discussion du budget. Le discours du sous-secrétaire d'état a été marqué à différentes reprises par des murmures marquant l'hostilité de l'assemblée. Sa péroraison a été accueillie par un silence glacial.

Bebel a prononcé un grand discours où il a critiqué la politique coloniale, effroyable gaspillage d'argent, qui serait mieux employé à secourir les misères.

Au milieu des interruptions passionnées du centre, il a protesté contre le discours du trône, qui essaie d'accréditer la légende que la majorité du peuple allemand a exprimé à l'occasion des voyages de l'empereur sa satisfaction de la loi militaire.

L'orateur montre la corruption du corps des officiers.

Puis, critiquant les manœuvres d'Alsace-Lorraine, l'orateur dit que ce fut un pompeux spectacle sans leçon. Il dit que la marine est aussi bien inférieure. Il termine en faisant un tableau des misères de l'Allemagne et trouve qu'on a choisi un bien mauvais moment pour créer de nouveaux impôts.

La guerre au Maroc

Madrid, 27 novembre. — Le ministre de la guerre a télégraphié au général Macias de n'entreprendre aucune opération jusqu'à l'arrivée du général en chef, à qui ses instructions permettent, le cas échéant, de porter les opérations de l'armée d'Afrique, sur tel point qu'il jugera convenable.

La plupart des journaux sont belliqueux, mais *El Correo*, organe ministériel, exprime le désir que le maréchal Campos ne tombe pas dans des exagérations patriotiques et qu'il n'ait pas d'exigences excessives, mais qu'il arrive à conclure la paix le plus tôt possible, parce qu'une paix honorable est le bien suprême dont l'Espagne a besoin plus que tout autre peuple.

Vol de dynamite en Suisse

Zurich, 27 novembre. — L'entrée du dépôt de dynamite et de poudre du chemin de fer de Zurich-Thalweil-Zoug a été fracturée cette nuit.

Une grande quantité de dynamite et de poudre a été volée.

Une enquête est ouverte.

Epouvantable tremblement de terre EN PERSE 2,000 victimes

Londres, 27 novembre. — On mande de Téhéran au *Times* :

Les avis télégraphiques annoncent que des milliers de personnes ont péri dans un tremblement de terre qui a eu lieu à Kushan. 2,000 cadavres sont encore sous les décombres.

50,000 têtes de bétail ont été détruites.

Les secousses continuent.

UN DRAME DE JALOUSIE dans un cirque

Le procès de Rahden

C'est, le lundi 4 décembre prochain, qu'auront lieu, devant la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, les débats de l'affaire de Rahden.

Il n'a pas fallu moins de deux mois d'une instruction faite avec la méticulosité spéciale qu'on sait mettre en province dans les affaires sensationnelles devant avoir du retentissement à Paris, pour percer à jour les côtés vraiment curieux du procès de demain.

C'est la moelle même de ce qui sera révélé d'intéressant aux débats de la cour d'assises du Puy-de-Dôme, le 4 décembre prochain, que nous allons exposer dans ce compte rendu anticipé de l'affaire de Rahden.

Le récit du drame même tient en cinq lignes : Le 24 août dernier, vers dix heures du soir, dans les couloirs du Cirque Brésilien, dirigé, à Clermont-Ferrand, par M. Jean Pierantoni, le baron de Rahden, à la suite d'une discussion avec l'officier danois Castenkiold, tirait sur celui-ci trois coups de revolver. Une balle atteignait mortellement au ventre Castenkiold, qui expirait le lendemain à l'hôpital.

Avant d'indiquer les causes du drame, présentons les personnages.

OSCAR DE RAHDEN

Le baron Oscar de Rahden appartient à une vieille famille de Courlande. Il est né dans la province d'Esthonie, en 1861. Son père, le baron Wladimir, a occupé longtemps les fonctions de sous-gouverneur de province. La famille de Rahden est peu fortunée.

Le jeune Oscar de Rahden se destina d'abord à l'armée de mer. Il fut, en effet, un moment, lieutenant de marine ; il entra bientôt comme sous-lieutenant dans le régiment des Cosaques d'Amour, et il alla en Sibérie, sous les ordres du général baron de Korf, dont il devint l'ordonnance.

Au bout de quelques années de service, le baron s'aperçut qu'il n'était pas né pour le métier militaire. Il avait des goûts littéraires. Pour pouvoir leur donner complète satisfaction, il donna sa démission de lieutenant et rentra dans la vie civile. Il écrivit alors différents ouvrages qu'il fit paraître chez Berlang von Behn, à Mitau, province de Courlande, où il s'était retiré. Il publia, ces temps derniers, *Loin de la Patrie*, qui lui rapporta 150 francs. Comme on le voit, même en Russie, la littérature ne mène pas à la fortune.

Dans un voyage qu'il fit à Saint-Pétersbourg, il vit, au cirque Ciniselli, une écuyère, Mlle Jenny Weiss, dont il s'éprit, et que, malgré les résistances de sa famille, il épousa en 1890.

Dès lors, tout en continuant ses peu fructueux travaux littéraires et tout en collaborant à différents journaux russes, il s'occupa assez activement des engagements que les directeurs de cirques proposaient à sa femme. Il accompagnait alors celle-ci partout où elle allait faire des exercices de haute école.

Pendant un séjour qu'il fit dans ces conditions à Copenhague, il eut l'occasion de rencontrer un officier de dragons de l'armée danoise, M. Castenkiold.

CASTENKIOLD

Frédéric-Adolphe de Castenkiold, était né en 1865. Il appartenait, lui aussi, à une famille extrêmement honorable. Un de ses grands-pères avait été, pendant la guerre de 1864, appelé au commandement en chef d'un corps de troupes danoises. Castenkiold avait reçu une excellente instruction. C'était une nature [illegible], portée aux aventures. Elevé par une mère d'une grande dévotion, il avait puisé dans l'éducation maternelle des sentiments religieux qui, malgré son tempérament, le faisaient parfois verser dans le mysticisme.

Lieutenant au 4e régiment de dragons danois, il avait obtenu un congé et avait donné libre cours à son humeur aventureuse. Sa situation de fortune, assez modeste, lui pesait considérablement. Aussi, par vanité, ne voulut-il pas rester en Danemark tant que la grosse fortune patrimoniale qui devait échoir à sa famille ne lui serait pas venue. Il voyagea donc. C'est peu de temps avant son départ de Danemark qu'il vit pour la première fois, dans le cirque Busch, à Copenhague, la baronne de Rahden. Il en devint aussitôt éperdument amoureux.

Il réussit à lier des relations amicales avec le mari de l'écuyère. Mais celui-ci s'aperçut bien vite que Castenkiold faisait la cour à sa femme. Un duel au sabre eut lieu alors entre le baron et l'officier danois. M. de Rahden fut blessé grièvement à la tête. Mais une réconciliation piquante, et qui se manifesta, d'une part, par le don que fit M. Castenkiold au baron du sabre dont il s'était servi dans son duel, M. de Rahden, pour ne pas rester en retour d'amabilité, offrit à l'officier danois la photographie de l'écuyère.

LA BARONNE DE RAHDEN

Aussitôt remis de son coup de sabre qui l'avait tenu un mois et demi au lit, le baron et la baronne quittèrent Copenhague et se rendirent à Milan, à Paris, dans toutes les villes en un mot où Mme de Rahden était appelée par ses engagements. Notons en passant qu'à cette époque l'écuyère gagnait environ quinze cents francs par mois.

Deux ans environ s'écoulèrent sans que Castenkiold et le baron de Rahden se rencontrèrent.

Arrivons à la baronne de Rahden.

Jenny Weiss, baronne de Rahden, est la fille d'un ancien courtier de la bourse de Breslau qui a perdu dans les affaires financières une grosse fortune. Jenny Weiss est née à Breslau, dans la province de Silésie, en 1869. Elle fut correctement élevée. Lorsque son père se trouva sans fortune, elle songea à utiliser les qualités d'écuyère qu'elle avait acquises pour sa distraction personnelle. Elle s'engagea dans différents cirques où elle eut immédiatement de grands succès.

LA JALOUSIE DU BARON

Au mois de mai dernier, la baronne de Rahden et son mari se trouvaient à Barcelone. L'écuyère avait alors un engagement au cirque Allegria. Un jour, Castenkiold et le baron se trouvèrent face à face dans la rue. On renoua tout aussitôt des relations.

L'officier danois raconta la vie aventureuse qu'il avait menée depuis deux ans. Tour à tour sportman à Berlin, officier en Egypte, joueur à Monte-Carlo, il avait fini, surtout en ce dernier endroit, par se ruiner complètement. Après avoir perdu les dernières cent livres sterling qui lui restaient, il s'était rendu à Marseille et de là à Barcelone.

Castenkiold, poussé par le désir de se rapprocher de la baronne de Rahden, pour laquelle il avait senti se réveiller sa passion d'antan, pria le baron de lui faciliter l'entrée, à n'importe quel titre, du cirque Allegria. M. de Rahden, qui pressentait les desseins de l'officier danois, refusa. Castenkiold manifesta hautement sa colère contre le baron. Il le menaça de coups de canne. Sur ces entrefaites, l'écuyère quitta Barcelone pour se rendre au Cirque Brésilien de Clermont-Ferrand.

Averti par Mme de Rahden, l'officier danois s'empressa de se rendre, lui aussi, dans la capitale du Puy-de-Dôme. Castenkiold, qui était, à cette époque, tout à fait dépourvu d'argent, se rendit chez M. Jean Pierantoni, directeur du Cirque Brésilien, et sollicita un engagement comme écuyer. Sur la demande du directeur, il se livra à quelques exercices qui furent trouvés satisfaisants.

LE DRAME

M. Piérantoni était donc sur le point d'engager l'officier danois quand, le 24 août, le baron l'informa que si Castenkiold entrait au cirque, Mme de Rahden quitterait immédiatement Clermont-Ferrand. Le directeur du cirque, sur les explications complémentaires qui lui furent données, déclara au baron qu'il n'engagerait pas Castenkiold.

C'est à la suite de cet incident que le 24 août, après une discussion très orageuse entre le baron, sa femme et son beau-père, M. Weiss, que M. de Rahden sortit de chez lui en disant : « Ce soir, les revolvers joueront ! ».

M. de Rahden ayant absorbé, selon son habitude, quelques verres d'absinthe, se rendit au Cirque Brésilien. Dans un couloir, il rencontra Castenkiold qui, volontairement, le heurta d'un coup d'épaule en lui disant : « Je vais t'arranger ! »

Le baron recula alors de quelques pas et tira un coup de revolver qui atteignit l'officier. Celui-ci eut cependant encore la force d'administrer un coup de canne à son adversaire. M. de Rahden riposta par deux nouveaux coups de revolver. Castenkiold s'affaissa à terre. Le baron fut arrêté immédiatement.

Chez le commissaire de police, M. de Rahden déclara qu'il n'avait tiré des coups de revolver sur Castenkiold qu'après avoir été frappé d'un coup de canne par celui-ci. Sur ce point, plusieurs témoins donnent au meurtrier un démenti formel. Le baron ajouta que, depuis quelque temps, l'officier danois lui adressait des menaces. Il en produisit une.

LES SENTIMENTS DE LA BARONNE

Quelle avait été, au cours de ces événements, l'attitude de Mme de Rahden envers Castenkiold ?

Mme de Rahden reconnait qu'elle a toujours eu une très grande sympathie pour l'officier danois, dont la douceur et l'amabilité contrastaient avec la rudesse de son mari, galant homme quand il était à jeun, mais brutal quand il avait bu.

Par coquetterie autant que par désœuvrement conjugal en quelque sorte, l'écuyère se laissa donc aller à quelques faiblesses sans conséquences pour Castenkiold. Elle permit à l'officier de lui écrire ; en outre, elle lui permit parfois de l'embrasser. Mais jamais les choses ne sont allées plus loin. Les billets qu'elle a adressés à Castenkiold n'ont aucune importance.

C'était un simple flirtage de femme mariée, désireuse d'un brin de cour flatteur pour sa vanité, mais bien décidée à s'arrêter à temps. Elle le jure sur ce qu'elle a de plus sacré. Pourquoi ne la croirait-on pas ? Du reste, le baron de Rahden, lui, en est convaincu.

Mme de Rahden a-t-elle pleuré l'infortuné officier danois ?

M. Auguste Rose, employé du cirque Brésilien affirme que la baronne voulait à tout prix aller à l'Hôtel-Dieu voir une dernière fois Castenkiold agonisant, Castenkiold qui l'avait chargé d'embrasser Mme de Rahden pour lui. M. Rose refusa de se prêter au désir de l'écuyère, qui avait également manifesté l'intention de s'opposer à l'autopsie de l'officier.

Un autre employé du cirque déclare que la domestique de la baronne lui a fait confidence que Mme de Rhaden aurait souhaité que ce fut le baron et non Castenkiold qui reçut une blessure. Mais c'est là une affirmation contredite par l'écuyère qui, à l'audience de la cour d'assises, fera tout ce qui dépendra d'elle pour que son mari soit acquitté.

LES DÉBATS DU PROCÈS

On ne sait encore si les débats du procès occuperont une ou deux audiences. La liste des témoins n'est pas en effet définitivement dressée.

M. Raoul Joubert, du barreau de Paris, présentera la défense du baron de Rahden.

Dernière Heure

Tremblement de terre au Canada

Montréal, 27 novembre. — Un violent tremblement de terre s'est produit ici. La plus grande panique règne en ville. Plusieurs personnes ont péri. Les dégâts sont considérables.

Accidents de mines à St-Etienne

St-Etienne, 27 novembre. — Un terrible éboulement s'est produit aujourd'hui dans une galerie du puits des Rosiers, appartenant à la Compagnie des mines de la Loire. Trois ouvriers qui y étaient occupés, furent pris sous les décombres.

Deux ont pu être sauvés par leurs camarades accourus à leurs cris, mais le troisième avait cessé de vivre, quand il a été retiré.

Un même accident s'est produit au puits Montmartre de la même Compagnie.

Un seul mineur a été blessé mortellement.

MODIFICATIONS POSTALES

A différentes reprises, l'attention de l'administration des postes a été appelée, par le public en général et notamment par le commerce parisien, sur les avantages qu'il y aurait à simplifier les règlements actuels, concernant les conditions d'envoi des objets admis à prix réduits, règlements qui soulèvent de fréquentes difficultés d'interprétation entre les expéditeurs et les agents des postes.

Cette question mise à l'étude par M. de Selves, directeur général des postes et des télégraphes, vient de recevoir une solution conforme aux desiderata des nombreux pétitionnaires qu'elle intéresse.

Un récent arrêté du ministre du commerce et de l'industrie, pris sur la proposition du directeur général, modifie les règlements dont il s'agit dans un sens plus libéral et donne satisfaction au public dans la mesure compatible avec la législation en vigueur sur les tarifs postaux.

Au nombre des dispositions nouvelles contenues dans cet arrêté figurent les facilités suivantes :

Faculté d'inscrire *à la main* sur les cartes de visite imprimées ou manuscrites, toutes les mentions qui, jusqu'à présent, ne sont autorisées qu'à la condition d'être *imprimées*.

Admission à la taxe de 5 centimes par 50 grammes, des objets ci-après désignés et n'affectant pas la forme de lettres :

Les reçus ou quittances de sommes versées ;

Les livrets de toute nature ;

Les notes de frais et d'honoraires mentionnant la date et le mode de paiement ;

Les factures, relevés de compte ou de factures, les avis et bordereaux d'expédition indiquant le mode et le lieu de paiement, la situation du marché, le rappel de la commande, ou portant les mentions : « Remis à condition, conservé sur condition, facture rectifiée, cadeau, offert, etc. » ou autres mentions équivalentes.

Admission au tarif de 5 centimes par 50 grammes *avec affranchissement supplémentaire de 10 centimes*, *prix d'une carte postale* par paquet des catalogues ou nomenclature imprimés portant tant l'indication de la quantité et du prix des marchandises demandées.

Nul doute que ces réformes ne soient bien accueillies par le public.

ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS MINEURS

Mines de Liévin. — Circonscription des fosses 1 et 2.

Lamendin et Taffin, candidat du syndicat, délégué et délégué suppléant sortants : 129 voix. Réélus.

Mines de Bruay. — Circonscription de la fosse n° 1.

Cattot et Cuvelier, candidat du syndicat, ont obtenu 27 voix.

Delplanque et Quenesson, candidats de la Compagnie, ont obtenu 41 voix.

On sait que la plupart des ouvriers des mines de Bruay n'ont pu prendre part au vote n'ayant pas encore cessé la grève le jour de l'établissement des listes électorales.

Un train nouveau à demander

Sur la ligne de Lille à Valenciennes

La Compagnie du Nord vient de supprimer le train T L qui partait d'Orchies vers Saint-Amand à 6 h. 32 et qui rentrait à Orchies à 10 h. du soir. Cela est préjudiciable à tous. On aurait espéré que comme compensation, elle en aurait établi un autre partant de Lille vers 1 h. 30 du soir qui se serait croisé à Orchies, vers 2 h. 20 avec le n° 1510 venant de Valenciennes ; ce train arriverait à Valenciennes vers 3 heures, il pourrait repartir de Valenciennes vers Lille vers 4 h. du soir, se croiser à Orchies avec le 1517 venant de Lille et y arrivant à 4 h. 54 il arriverait à Lille vers 5 h. 40 ; cela comblerait deux lacunes et donnerait aux populations comprises entre Lille et Valenciennes beaucoup plus de facilités.

Ainsi, à Lille pour la direction d'Orchies et St-Amand il n'y a pas de train depuis 11 h. 49 jusque 4 h. 16 ce qui donne 4 h. 1/2 sans aucun train, de même qu'à Valenciennes pour la direction d'Orchies à Lille il n'y a pas de train depuis 1 h. 35 du soir jusqu'à 6 heures, ce qui donne 5 h. 30 sans aucune communication.

Nous engageons MM. les maires des communes de Ronchin, Fâches, Vendeville, Lesquin, Fretin, Capelle, Pont-à-Marcq, Templeuve, Genech, Nomain, Mouchin, Auchy, Orchies, Aix, Landas, Saméon, Rosult, Sars, Brillon, Hasnon, Bousignies, Saint-Amand et Raismes-Vicoigne à profiter de la session de novembre pour faire émettre par les conseils municipaux le vœu suivant. Cela n'engageant rien leur commune : « Prière est faite à M. le Préfet du Nord de vouloir bien intervenir auprès de qui de droit pour obtenir la création d'un train *s'arrêtant à toutes les stations* partant de Lille direction d'Orchies vers une heure 30 du soir pour arriver à Valenciennes vers 3 heures et repartant de Valenciennes vers 4 heures du soir pour arriver à Lille vers 5 heures 40. »

Nous espérons que tous les Conseils municipaux précités soucieux de leurs intérêts, répondront à notre appel.

H. S.

Les importations d'avoine

On nous écrit de Dunkerque :

Depuis 48 heures, plus de 120 vapeurs ont été arrêtés avec avoines de Libau, Suède, pour la France, 9 sont actuellement destinés pour Bayonne ; 18 pour Nantes ; 10 pour le Havre ; 20 pour Rouen ; 30 pour Dunkerque ; 30 pour Calais, Boulogne, etc.

Chronique du Sport

A la salle Diot

L'hiver ramène les réunions intimes qui font la joie des tireurs.

C'est ainsi que le 12 novembre nous avons eu le plaisir d'assister à un assaut chez M. Michaux et avant-hier c'était M. Diot qui offrait une petite fête dans son élégante salle de la rue [illegible].

Tous les tireurs ont montré un grand entrain, nous ne citerons que les noms des principaux tireurs, MM. Delahaye, Leroy, Lecouvre, E. Depiechin, Vervacke, Leclair, Minart, Ronfort.

Les assauts ont continué jusqu'à une heure de l'après-midi et les amateurs n'avaient qu'un regret, c'est que la pendule avait marché trop vite, tant l'entrain était grand.

Avant de se séparer, tous ont remercié M. Diot de son charmant accueil et se donnant un très prochain rendez-vous.

Rappelons que les membres de la salle Michaux organisent pour le 17 décembre prochain un brillant assaut.

L'ÉLECTION DE MAUBEUGE

Conseil d'arrondissement d'Avesnes

CANTON DE MAUBEUGE

Voici les résultats de l'élection qui a eu lieu dimanche, dans le canton de Maubeuge, pour pourvoir au siège de conseiller d'arrondissement laissé vacant par la démission de M. Herbecq.

Inscrits : 9.652
Votants : 6.453
Suffrages exprimés : 6.371

MM. Neuillès, rép. progr., 3563 voix (élu).
Allexandre, rallié, 2778 —

Voici les résultats par communes :

	Insc.	Vot.	Neuillès	Allexandre
Assevent	45	39	26	13
Beaufort	246	141	47	94
Bersillies	39	35	16	18
Bettignies	38	34	8	26
Boussois	137	117	38	79
Cerfontaine	119	99	21	74
Colleret	308	213	108	105
Damousies	75	60	33	27
Eclaibes	75	51	12	39
Elesmes	119	102	37	65
Ferrière-la-Grande	667	397	172	214
Ferrière-la-Petite	195	154	42	112
Gognies-Chaussée	142	100	23	77
Hautmont	1571	952	683	279
Jeumont	549	352	207	143
Limont-Fontaine	145	93	47	46
Louvroil	619	379	172	202
Mairieux	122	87	60	27
Marpent	214	130	74	55
Maubeuge	2970	2011	1282	702
Obrechies	76	58	25	33
Quiévelon	50	42	11	31
Recquignies	163	106	40	66
Rousies	273	184	115	65
St-Rémy-Mal-Bâti	197	139	77	49
Vieux-Reng	142	93	41	64
Villers-sire-Nicole	300	245	165	78
Wattignies	55	39	31	8
	9652	6453	3563	2778

Aux élections législatives du 20 août M. Herbecq avait obtenu dans le canton de Maubeuge 3050 voix contre 4887 à M. Defontaine.

Le résultat de la journée d'hier nous a procuré une vive satisfaction, car il dénote un revirement complet dans les idées du corps électoral, revirement dû à une conception très nette des singulières alliances qui s'étaient produites à un moment et dont la tentative se renouvelait aux dernières élections législatives, le candidat social ste soutenu par toutes les forces de la réaction, battait le candidat républicain, M. Herbecq, dans le canton de Maubeuge, par 4887 voix contre 3050.

Quelques mois se sont passés et les républicains un peu surpris d'avoir vu marcher la main dans la main la *Croix de la Sambre* et le journal socialiste le *Réveil du Nord* se sont sentis envahis par une méfiance bien explicable.

L'élection du 26 novembre les a tout à fait édifiés.

La Croix entra résolument en campagne contre M. Neuillès, trop républicain aux yeux du moniteur de l'orthodoxie.

M. Allexandre, par contre, présentait toutes garanties aux porteurs de cierges et aux goupillonneurs, aussi *La Croix* s'empressa-t-elle de recommander aux électeurs catholiques de voter tous pour M. Allexandre.

Cet appel trouva un écho — qui l'eut cru — dans le *Réveil du Nord* dont le socialisme s'accommode aisément du catholicisme du voisin.

Et les électeurs maubeugeois ont lu avec surprise dans la *Croix de la Sambre*, qu'il fallait voter pour M. Allexandre, parce qu'il était suffisamment clérical, et dans le *Réveil du Nord*, qu'il fallait élire ce candidat parce qu'il était socialiste.

Les extrêmes faisaient mieux que de se toucher dans la circonstance actuelle, ils fusionnaient.

Aussi le corps électoral, comprenant en présence de cette manœuvre, qu'on se gaussait de lui, a laissé M. Allexandre à ses sacristies dans lesquelles il pourra s'il le veut, lire en guise de missel, l'évangile selon Karl Marx.

Cette élection nous permettra toutefois de dire au *Réveil du Nord* qu'il a une certaine audace de nous reprocher les candidats centre-gauche que nous avons toutefois préféré à des candidats nettement réactionnaires.

Nous n'avons point, jusqu'ici, marché d'accord avec la *Croix*. C'est une ambition que nous n'aurons jamais et nous laissons toujours au *Réveil du Nord* le bénéfice d'alliances de ce genre contre lesquelles nos sentiments démocratiques protestent.

Parlez-nous de ces vieilles austérités républicaines, qui, le cas échéant, oublient subitement les principes qu'ils proclamaient immortels la veille et se joignent à la bande cléricale, au grand ahurissement du public en général et de leurs lecteurs en particulier.

En matière d'alliance, le *Réveil du Nord* n'y regarde pas de si près.

Et c'est ce journal qui osait, aux dernières élections nous accuser de scandaleuses compromission avec la réaction.

Vous vous trompez d'adresse, confrère.

Prenez une glace et regardez-vous, vous y verrez votre portrait et à côté dans le même cadre, la face blême de Basile, grand inspirateur du journal la *Croix*.

A vous deux toutefois, vous ne faites point de très brillante besogne, car le clérico-socialiste que vous patronniez hier avec une touchante et fraternelle unanimité, vient d'exécuter un assez joli plongeon.

Le corps électoral a fait justice de votre coalition.

Elle a pu lui paraître immorale.

Elle ne nous a point étonnés.

E. L.-B.

Chronique Régionale

Personnel administratif. — Douanes. — M. Théodore Liebard, surnuméraire à Nantes, est nommé commis à Avesnes.

Contributions indirectes. — M. Didier, passe d'Orchies à St-Amand, en remplacement de M. Georges, nommé commis à St-Quentin. M. Gauthier, commis à Montay, est nommé à Troyes (Aube).

Actes de la préfecture. — Le recueil des actes de la préfecture publié le 21 novembre 1893 contient les instructions relatives à l'application de la loi du 15 juillet 1893 concernant l'assistance médicale gratuite.

PETITE BOURSE

Paris, 27 novembre.

3 0/0 Français 99 07. — 5 0/0 Italien 81 25. — Turc 22 40. — Extérieure [illegible] 60 3/4. — Hongrois 94 31/32. — [illegible] 69. — Banque Ottomane 590 62. — Rio-Tinto 371 87. — Tharsis .... — Panama .... — Portugais .... — Chemins Turcs .... — Tendance [illegible].

Chronique Locale

ROUBAIX

Un meeting de protestation. — Le Conseil municipal de Roubaix et le Parti ouvrier roubaisien avaient organisé, lundi soir, dans la salle de la Paix, boulevard de Belfort, un meeting de protestation contre le Préfet du Nord qui a prononcé quelques observations sur des vœux et propositions émis dans la dernière séance du Conseil, particulièrement sur le projet de création d'une pharmacie municipale, le projet de distribution de pains à domicile et celui de l'installation d'un service gratuit de renseignements judiciaires.

La réunion était annoncée pour 8 heures, mais les socialistes ne voulant pas rivaliser avec les rois au sujet de l'exactitude.

On attend longtemps et pour se divertir, la majorité de l'assistance, composée d'environ huit cents personnes, chante des couplets révolutionnaires.

Un citoyen, qu'on nous dit être l'ancien pompier qui a crié : Vive le drapeau rouge ! le 14 Juillet dernier, monte sur la scène et entonne une chanson intitulée : *Un scandale clérical* qu'il vend avec succès 10 centimes.

Entre temps on crie : Vive Carrette ! A bas Reboux ! *Mingeux de r'chandelles* ! Vive Culine ! A bas le préfet du Nord !

Puis le chanteur reprend des couplets sur la sœur Joseph du Bureau de Bienfaisance.

Il présente sur la scène un jeune homme qui récite un monologue révolutionnaire.

Enfin, à huit heures trente-cinq, arrive le maire accompagné d'une partie du conseil municipal.

Nous remarquons les citoyens Chevalier, V. Lefebvre, Degardin, V. Petit, Coudde, Vandeputte, Dubrulle, Delettrez, Wattel, Wilpart, Moret, Derzelle, Penant.

On constate néanmoins l'absence des adjoints sauf Lepers.

C'est le citoyen Bailleul qui ouvre la séance à 8 heures 45 et explique le but du meeting.

L'inévitable Culine est nommé président d'honneur. Le citoyen Detollenaere est nommé président effectif et les citoyens Bosquette et Bockstael assesseurs.

La parole est aussitôt donnée au citoyen maire Henri Carrette.

Celui-ci remercie les électeurs...

Mais ici un incident se produit : un assistant interpelle le maire en le priant de parler debout devant ses électeurs.

Le maire répond assez vertement que l'interrupteur ferait bien de se découvrir d'abord devant les travailleurs.

On crie à la porte ; le bruit causé par cet incident ne tarde cependant pas à se calmer.

Henri Carrette reprend son discours. Il fait tout d'abord l'historique du conseil municipal actuel.

Il prétend que cette année la Ville aura encore plus d'argent en caisse que les années précédentes, même en en ayant dépensé davantage.

Il explique ensuite l'utilité d'une pharmacie municipale qui aurait donné aux ouvriers des produits 50 0/0 meilleur marché que dans les officines privées.

Le préfet invoque pour refuser l'autorisation une pétition des pharmaciens de la ville qui se verraient ruinés par cette installation.

Mais le Conseil qui s'est réuni a décidé de maintenir sa décision sans tenir compte de l'opposition préfectorale.

Pour la seconde question, distribution de pain à domicile, il assure que ce projet ne coûterait rien aux contribuables.

Le service de renseignements judiciaires gratuits rendrait pas moins utile que les autres créations.

Carrette fait ici une diversion ; il avoue que le préfet est dans son rôle en annulant les délibérations, il est du côté du plus fort. « Quand nous y serons ajoute-t-il, nous ferons la même chose ».

Il parle ensuite de la laïcisation des hospices et du bureau de bienfaisance.

Un citoyen demande de nommer les membres du bureau de bienfaisance ; ce que s'empresse de faire Carrette. Ce sont dit-il MM. P. Philippe père, Cyrille Casquant, Fiorin de Croix, et Ducatteau.

Revenant à son sujet, le citoyen maire assure que s'il le faut le Conseil est décidé à aller jusqu'au ministère pour obtenir une pharmacie municipale et le service gratuit des renseignements judiciaires.

Il espère aussi arriver à réaliser le projet de distribution des pains à domicile.

En parlant du budget il annonce qu'au mois d'avril prochain le Conseil municipal donnera une grande réunion publique où il fera connaître les chiffres de l'excédent des recettes.

Cet excédent sera utilisé à des fondations au profit de la classe ouvrière.

La parole est donnée au citoyen Derzelle. Parlant de la subvention de trois à quatre cent mille francs donnée par le conseil chaque année au bureau de bienfaisance, il dit que si l'assemblée en décide la suppression le conseil municipal obéira à cette décision.

Mais il fait une restriction et demande si on refuse l'allocation où les malheureux pourront soulager leur misère.

Le citoyen Lepers intervient, il n'est pas du même avis que Derzelle en ce qui concerne la suppression de l'allocation, la question n'ayant pas été étudiée. Il a cependant une idée qu'il soumet à la réunion. On établirait les cantines scolaires dans toutes les écoles et on servirait deux repas par jour aux enfants.

Il faudrait trouver un moyen de subvenir d'une autre façon aux besoins des vieillards.

Si on soumettait cette idée aux quatre individus, dit-il, qui siègent au bureau de bienfaisance, ils capituleraient peut-être.

Il demande en terminant d'autoriser le conseil à étendre les moyens d'obtenir la distribution du pain à domicile.

Le citoyen Wattel prend la parole à son tour, il ne fait que répéter ce qu'ont dit les orateurs précédents.

Bailleul qui vient chanter la victoire des socialistes tant en Allemagne qu'en France et fait l'éloge du Conseil municipal collectiviste en faveur duquel il propose un ordre du jour de confiance.

De nouveau le Maire prend la parole, il prétend que le Conseil a le désir d'étudier toutes les questions ; il demande lui aussi un vote de confiance.

Carrette annonce qu'il y aura samedi prochain au théâtre Deschamps une conférence par Jules Guesde sur la politique générale.

Puis le président Detollenaere propose un ordre du jour de confiance au Conseil municipal et un vote de blâme au Préfet et aux quatre membres du Bureau de Bienfaisance.

Mais le citoyen Derzelle se présente de nouveau pour demander si le Conseil doit retirer la subvention. Il attaque l'*Idée du Forçat* d'Achille Lepers pour l'étude de la suppression de l'allocation.

Cette proposition est adoptée ainsi que l'ordre du jour suivant ;

« Les électeurs réunis à la salle de la Paix approuvent les actes de la municipalité ouvrière ; ils lui renouvellent leur confiance et l'invitent à continuer dans la voie qu'elle s'est tracée, ils blâment l'administration supérieure et préfectorale, ainsi que les quatre membres du bureau de bienfaisance nommés par le préfet, qui s'opposent, de parti-pris, aux réformes suivantes :

1° Etablissement d'une pharmacie municipale au prix de revient.

2° Etablissement du bureau de renseignements judiciaires gratuits.

3° Transport du pain à domicile pour les indigents du Bureau de Bienfaisance en un mot tout ce qui contient le programme de Lyon.

La réunion est levée à dix heures.

Ecole nationale de musique. — On nous communique l'arrêté suivant :

« Art. 1er. — MM. Alphonse Vaissier et Auguste Sourdeuil sont réintégrés dans leurs fonctions de membres de la commission de l'Ecole Nationale de musique de Roubaix pour une nouvelle période de trois ans.

» Art. 2. — M. le Maire de Roubaix est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

Le Préfet du Nord,
Signé : VEL-DURAND.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la décision de M. le Préfet de la nomination ci-dessus. MM. Vaissier et Sourdeuil n'ont cessé depuis 15 ans de prêter leurs concours à l'Ecole Nationale de musique.

Le monument Nadaud

Ces jours derniers, les membres du Cercle de l'Industrie et ceux du Cercle du Commerce, avaient voté, de part et d'autre, et avec un véritable enthousiasme, une subvention pour le monument Nadaud.

Nous devons enregistrer aujourd'hui, un vote semblable du Cercle du Dauphin qui a tenu, lui aussi, à s'associer au mouvement de sympathie, auquel le nom de l'illustre chansonnier donne lieu de tous côtés.

A propos de cette dernière souscription, l'un des membres du Cercle du Dauphin a composé un quatrain que l'on nous communique et que nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs.

Qu'une œuvre de talent nous rappelle la gloire,
Toi qui fus, du Dauphin, le président d'honneur ;
Mais plus fort que l'airain, honorant la mémoire,
Ton souvenir Nadaud, vivra dans notre cœur.

Oui, Nadaud, vivra dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu ; il y vivra, non seulement par ses œuvres, mais aussi, par le souvenir de bonté et de délicatesse qu'il y a laissé.

Puisque nous parlons de la souscription, disons qu'elle continue à donner d'excellents résultats. Les Roubaisiens ont été magnifiques de générosité ; le monument qui, d'ailleurs, s'offrira bientôt à leurs regards en sera, croyons-nous, un éclatant témoignage. Il serait injuste, cependant de leur attribuer tout le mérite du succès de la souscription. Les amis du dehors, de Paris notamment, y ont également contribué avec un empressement auquel il faut rendre hommage. Du reste, tout n'est pas fini. De nouvelles souscriptions sont encore en perspective ici et là-bas, et le comité attendra de les voir enregistrées avant de prendre une décision sur la nature et l'importance du monument à ériger.

Auditions de Sainte-Cécile. — La Grande Harmonie. — L'audition annuelle de Sainte-Cécile de notre musique municipale est toujours attendue à Roubaix comme un événement.

L'église Saint-Martin contenait hier un si grand nombre d'admirateurs de notre Grande Harmonie, qu'on s'y écrasait littéralement.

Le programme excellemment composé était bien fait pour satisfaire les auditeurs de goût.

La Grande Harmonie débute par l'ouverture de « Phèdre, » de Massenet.

Cette page musicale écrite pour servir de prologue à la célèbre tragédie de Racine n'est pas écrite dans le genre tendre, affectueux et vibrant de passion caressante qu'affectionne le maître français et dans lequel il excelle ; c'est du Massenet classique et difficile ; une œuvre dramatique prenant sa place à côté des Erynnus.

Il se dégage de cette composition un caractère de grandeur et de majesté incomparable auquel se mêle par instants une légère teinte de mélancolie.

Peu d'orchestres harmoniques peuvent affronter une œuvre de cette valeur ; la mesure doit céder fréquemment ; c'est une difficulté de plus à ajouter aux autres et qui exige une attention des plus soutenue de la part des exécutants.

La Grande Harmonie, habilement conduite par son éminent directeur, M. Koszul, a traduit dans la perfection les nuances opposées de cette production artistique.

Les accords puissants du début coupés par quelques mesures délicatement assourdies, le solo, plaintif que la clarinette brode, doublée ensuite par la petite clarinette et le hautbois concertant pour être repris en ensemble par l'orchestre ; les arpèges brillants qui leur succèdent, les gammes détachées des basses ; le côté mineur, avec ses oppositions éclatantes et sonores ont été exprimées de superbe façon.

La célèbre cavatine de Raff est trop connue des vrais amateurs pour que nous en parlions longuement, car elle a été transcrite dans tous les tons et pour tous les instruments ; cette composition empreinte d'un véritable cachet religieux, restera toujours comme un modèle du genre.

Le superbe unisson joué par les bois a été traduit avec ampleur et majesté dans ses crescendos et decrescendos exprimés avec un sentiment parfait des nuances ; l'ensemble puissant qui lui succède n'a pas moins bien été interprété.

L'audition se terminait par une fantaisie sur le « Vaisseau Fantôme, » de Wagner.

Cette composition surprend l'auditeur, s'attendant à se trouver en face d'une œuvre algébrique, torturée et peu compréhensible, surtout à une première audition.

Rien de tout cela ; le « Vaisseau Fantôme » est écrit de la première manière de Wagner, celle qu'il a répudiée depuis, pour je ne sais quelles raisons, et dans laquelle le sentiment mélodique n'est pas sacrifié à un groupement de heurts, de dissonances accordées, d'ensembles tonitruants et cacophoniques ; c'est en quelque sorte du Weber panaché, très brillant, avec un côté mélodique ne manquant pas de charmes.

L'introduction du 3e acte, qui compose le premier motif est écrite en mi mineur ; elle décèle une grande puissance de sonorité ; elle est suivie de la phrase du duo de Santa et de Hollandais.

Vient le chœur des Matelots, bruyant, plein de gaieté, débordant de joie éclatante.

Un petit solo de hautbois, phrase difficile à traduire avec justesse, est délicatement détaillé sans accompagnement d'orchestre par M. Inglebert.

Il sert d'entrée à la cavatine du 3e acte, dont l'air est joué avec ampleur par M. Delattre, trombone solo de la Grande Harmonie ; puis le chœur des Fileuses au rouet plein de grâce et de légèreté, produit ses motifs sautillants, tandis que le rouet gronde et bourdonne par un ingénieux système d'orchestration adapté aux clarinettes par M. Koszul ; on entend parfaitement le bruit du rouet qui tourne pendant que les hautbois et flûtes tiennent la partie mélodique.

Quelques sonneries éclatantes ramènent un